

Forum 2014 des Maisons de quartier en Ville de Genève

17 mai 2014

Synthèses des groupes de travail

Table des matières

Le Mot d'Esther Alder	3
Retour de l'Atelier Intégration	5
Retour de l'Atelier Participation	8
Retour de l'Atelier Culture.....	11
Retour de l'Atelier Inégalités.....	17
Retour de l'Atelier Emancipation	19

Le Mot d'Esther Alder

Le premier Forum des Maisons de quartier en Ville de Genève a eu lieu le 17 mai 2014. Cette journée a été riche en échanges, réflexions, discussions et j'en suis très heureuse. Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont travaillé à son bon déroulement et en particulier le groupe de travail dédié. Pour la première fois, les trois partenaires des Conventions tripartites signées en avril 2012, soit les Maisons de quartier, la Fase et la Ville de Genève ont pu échanger sur des questions de fond. En l'occurrence, s'inscrivant dans le cadre de l'année de l'enfance, les discussions ont porté sur les spécificités de l'accueil des enfants en Maison de quartier.

La conférence introductive de M. Kellerhals (annexée) nous a interpellés, chacun, sur le rôle que nous avons à jouer dans le contexte actuel de « pédagogie de l'incertitude ».

De mon point de vue, les Maisons de quartier sont pour moi un pilier de la cohésion sociale. Elles sont un maillon indispensable à la vie de quartier. Elles font partie du dispositif global d'accueil pour les enfants et les adolescents de la ville de Genève.

Le thème du Forum de mai était le projet de la Ville de Genève « 2014, année de l'enfance ». Il m'a offert l'occasion de dire quelques mots sur ce vaste projet, qui doit déboucher sur la mise en place d'une politique de l'enfance à l'échelle de la Ville. En effet, il n'y a pas à l'heure actuelle de véritable politique de l'enfance à Genève.

A ce jour, les efforts du Département de la cohésion sociale et de la solidarité se concentrent surtout sur le soutien à la parentalité, qui est bien entendu essentiel. Mais cela ne suffit pas. La place de l'enfant a beaucoup changé dans notre société. Témoin de cette évolution, l'article consacré aux droits de l'enfant dans la nouvelle Constitution genevoise. La Ville veut prendre acte de ce changement. Il est temps de considérer les enfants comme des sujets à part entière. Nous voulons faire **pour** les enfants, mais nous voulons surtout faire **avec** eux. Nous voulons encourager la participation des enfants à la vie de la cité.

Nous voulons faciliter l'accès des enfants aux diverses prestations offertes par la Ville. Nous voulons contribuer à la réalisation des droits de l'enfant.

Dans le cadre de « 2014, année de l'enfance », la Ville a donc lancé plusieurs

opérations qui lui permettront de procéder à l'évaluation de ses prestations et de ses pratiques. Par exemple, de s'interroger sur la manière d'informer les enfants sur les prestations auxquelles ils ont droit. Ou sur la manière de leur donner du plaisir à visiter un musée. La Ville élaborera ensuite un plan d'action pour l'avenir.

La mise en œuvre de la loi cantonale sur l'horaire continu et l'introduction du mercredi matin va être un défi, mais aussi une opportunité, pour la future politique de l'enfance. La prise en charge para et périscolaire devra offrir un encadrement qui s'inscrit dans un véritable projet pédagogique centré sur le développement harmonieux de l'enfant.

Les Maisons de quartier offrent un accueil de qualité aux enfants. Mais la demande en matière de prise en charge extra scolaire est importante. Preuve en est le résultat de l'étude récente menée par le Service des écoles.

Bien que les ressources risquent d'être limitées ces prochaines années j'invite les Maisons de quartier à réfléchir à ce défi avec les services de mon Département.

Cette matinée nous a fourni l'occasion d'un premier échange à ce sujet. C'est aussi une magnifique opportunité d'entendre les principaux acteurs sur la question de l'apport spécifique de l'animation socioculturelle au monde de l'enfance. Je me réjouis de continuer à œuvrer avec les Maisons de quartier comme partenaire de choix pour une meilleure qualité de vie dans chaque quartier de Genève.

Esther Alder

Conseillère administrative

Atelier Intégration

1. Définition :

Tout d'abord le groupe s'est prêté à l'exercice de définir ce que signifie le mot « intégration » aujourd'hui.

Le terme « intégration », n'a plus la même signification qu'il y a 30 ans, une des différences principales est qu'aujourd'hui, lorsque l'on parle d'intégration on ne parle pas seulement d'une personne d'origine étrangère qui veut vivre en Suisse, c'est un mot qui a de multiples entrées. Nous avons pu en définir quelques unes : elles peuvent être en fonction de la culture, du handicap, de la classe sociale, de l'âge ou du genre. Le mot « intégration » a une signification très large et donc pose de nombreuses questions.

Le second changement principal réside dans la manière dont on intègre une personne aujourd'hui, nous sommes passés d'un modèle d'assimilation, à une construction de différents modèles, il y a aussi une remise en question des codes qui étaient auparavant imposés à une construction commune.

L'intégration de demain pourrait être « bien vivre ensemble, être bien dans la société actuelle », « Que chacun-e puisse s'intégrer à un groupe tout en gardant et partageant la richesse des particularités », « C'est l'effort dans les deux sens, accepter et être accepté », « L'intégration = mixité & cohabitation ».

L'important pour le groupe est que, selon la personne et la nature de l'intégration (culturel, handicap, genre etc.), cela demande des compétences spécifiques et un laps de temps qui peut varier, une co-construction entre les différents acteurs. On ne peut donc pas parler d'intégration au singulier, c'est un concept global.

2. Ressources, outils :

La Charte cantonale et les Projets institutionnels ou associatifs des centres proposent des valeurs et de la cohésion dont les principales finalités sont le BIEN VIVRE ENSEMBLE et la confrontation démocratique. Ces deux aspects révèlent l'objectif d'« intégration » comme une quête évidente, car en vue du changement social vers une société plus équitable, plus riche de diversités, et dont un plus grand nombre d'acteurs sont acteurs.

Les centres et maisons de quartier ont la possibilité de provoquer (susciter) LA RENCONTRE et/ou organiser (accueillir) LA MIXITE, grâce à :

- Proximité et pérennité des liens, notamment tout public
- Souplesse et créativité des actions locales ou extra-centres selon les situations
- Possibilité de confier des tâches valorisantes aux populations en difficultés
- Compréhension de la difficulté parfois d' « entrer dans un centre/MQ » comme on doit « entrer » dans : école, travail, société donnée.

Cela comporte des risques que CL/MQ devons pouvoir assumer (en attention, moyens, formation), par exemple :

- Gérer sur le terrain la rencontre de manières d'être, de valeurs et de normes parfois antagonistes.
- Confronter certains codes (exemples emblématiques : place de la femme, excision ou racisme)
- Heurter l'institutionnel dans les choix/optiques prioritaires (exemple : accompagner des expressions de marges plutôt que normatives).

PS. Nous relevons qu'au niveau des enfants, l'école fait un grand travail de mixité sociale.

Sauf exception, on ne sait pas très bien comment l'école se saisit de la question de l'intégration au niveau plus global (familial, sociétal).

3. Contraintes, freins :

Nous avons pu déterminer ensemble certaines causes d'un frein à l'intégration ou l'inverse :

- L'âge : En effet l'âge auquel les personnes arrivent en Suisse a un impact direct sur leur intégration. Par exemple, il est plus aisé pour un enfant d'apprendre la langue que pour une personne d'un certain âge. Il est aussi plus aisé pour un enfant de s'intégrer à un groupe par exemple à l'école que pour ses parents. A l'adolescence, il est encore plus difficile pour ces personnes de construire leur identité sur un modèle de double appartenances.
- Les conditions dans lesquelles la personne a quitté son pays et les traumatismes vécus, peuvent aussi être un frein à l'intégration. Il nous paraît plus facile pour une personne qui quitte la Grande Bretagne pour des raisons professionnelles de s'insérer dans un processus d'intégration que pour une personne qui quitte la Syrie en pleine guerre tout en y laissant une partie de sa famille.
- La langue est un des premiers facteurs d'intégration, comprendre et se faire comprendre est une des priorités dans cette co-construction.
- La communauté d'origine et les coutumes qu'elle défend peuvent aussi être un frein à l'intégration. Il ne s'agit pas d'abandonner ses origines, mais nous notons qu'à un certain moment, la personne va devoir effectuer des choix (Est-ce-que je reste fidèle à certains préceptes de ma communauté au risque de me voir renier par celle-ci ?).
- Le genre, par exemple à l'âge de l'adolescence, certaines communautés interdisent à leurs filles de sortir. Pour certaines communautés, les femmes trouveront plus facilement un travail que les hommes, ce qui peut chambouler les coutumes familiales.
- La famille, les parents par exemple sont directement liés au processus d'intégration des enfants, on pourrait dire que c'est une co-construction, que c'est un travail de broderie.
- Les politiques jouent un rôle primordial dans ce processus, instaurer une politique d'ouverture, offrir le temps, les moyens, et mettre tout en œuvre afin que les personnes puissent réussir ce processus d'intégration.

4. Proposition :

Demander la mise en place d'un projet institutionnel à la Fase, afin de protéger le sens du travail qui est effectué dans les Maisons de Quartiers. Ceci pour prévenir les modifications qui pourraient être amenées en fonction des changements de politiques.

Animation : Hossam Adly

Participants : Catherine Vasquez, Martine Barut, Thomas Gremaud, Florence Charvoz, Richard Noli, Jacques Bergholz, Yannick Vez

Atelier Participation

Ou comment traduire l'enjeu de participation dans l'accueil des enfants ?

Présentation de la thématique :

Participation comprise comme choix, libre adhésion, être partie prenante

Le service des écoles et institutions pour l'enfance dans le cadre de l'accueil parascolaire du soir propose quelques exemples où la participation des enfants est en jeu, participation comprise comme libre adhésion :

- ateliers sportifs ou culturels, créatifs entre 16h et 18h pour les enfants inscrits au Giap.

D'autres projets ont vu le jour, qui fonctionnent sur le principe de l'accueil libre :

- villa Yoyo
- Préaubulle
- Square Monthoux.

En parallèle, le Service des écoles travaille en collaboration avec le Service de la jeunesse et 2 MQ (Asters, Acacias) sur une proposition d'accueil le mercredi après-midi directement dans les établissements scolaires.

Dans le cadre de l'horaire scolaire qui, de fait, est un cadre contraint (scolarité obligatoire) la participation a aussi sa place, par exemple, cette année :

- le thème de la fête des écoles a été choisi par les enfants ;
- les enfants seront interrogés sur les installations des places de jeux,
- ils pourront répondre à un questionnaire relatif aux droits des enfants,
- ils participeront à un concours d'affiche sur les droits des enfants.

Les MQ travaillent sur la transversalité, elles accueillent les personnes de tous âges, les tout petits jusqu'au 3^{ème} âge. La participation est l'essence même des MQ qui fonctionnent sur le mode associatif.

L'enfance est une porte d'entrée dans la vie, la participation est proposée comme un apprentissage de démocratie participative.

Dans les maisons de quartier et centres de loisirs, la libre adhésion est proposée comme un principe : l'accueil libre.

Chaque lieu a sa spécificité, sa manière de faire, par exemple, beaucoup de centres utilisent un contrat tri-partite enfant/MQ/famille ; l'enfant peut signifier son adhésion ou pas, la MQ propose un cadre, souvent sous forme de charte, explique son fonctionnement, l'enfant choisit en connaissance de cause de venir ou pas, la famille l'accompagne dans cette démarche.

Cette libre adhésion est non seulement un droit mais un objectif pédagogique, c'est une graine qui va germer et s'épanouir, l'enfant exerce son sens critique, cet enfant deviendra un ado puis un adulte.

L'accueil libre permet à l'enfant de venir quand il le désire, la seule contrainte étant les horaires d'ouverture, et l'adhésion des parents à ce principe.

Lors d'accueil avec inscription, le principe de participation fait aussi partie des objectifs. Plus on commence tôt à donner son avis plus on en sera capable dans l'avenir.

Se positionner, donner son avis, faire des choix, dans le cadre de l'accueil sur inscription proposé comme une étape avant « l'accueil libre ».

Proposition d'activité, de sortie etc... Choix argumenté, assumé, de l'activité parmi un éventail d'activités. Apprentissage de la négociation.

Mais aussi participation comme proposition d'être un acteur qui œuvre pour le bien commun et non seulement pour soi.

Contraintes identifiées :

- Le principe de sécurité prime sur le principe de participation. Les besoins vitaux (nourriture, sommeil...) et de sécurité varient selon l'âge, mais aussi sont perçus de différentes manières.
- mais est-ce une contrainte : chaque lieu a son histoire, son lieu ses propres objectifs ; ce qui est considéré comme positif ici ne l'est pas ailleurs.
- Le principe de participation s'exerce de différentes manières selon l'âge des enfants. Plus l'enfant avance en âge plus il sera appelé à se positionner, selon son degré de maturité.

L'article 12 alinéa 1 de la convention des droits des enfants garanti le droit de s'exprimer à l'enfant « s'il est capable de discernement » : cette notion reste assez vague et se prête à différentes interprétations.

- Le taux d'encadrement : selon le nombre d'enfants accueillis, il est plus ou moins facile de proposer des choix.
- les locaux : certaines associations n'ont pas de locaux permettant de recevoir les enfants et vont à la rencontre des enfants sur des lieux publics, des parcs, c'est une contrainte mais aussi une source de créativité.
- Les choix doivent être argumentés, choisir n'est pas l'expression d'une « toute puissance ».
- donner la parole, la récolter demande du temps, de la disponibilité.
- donner son avis ne donne pas obligatoirement un droit.
- Les familles ont un besoin de garde, les 2 parents travaillent, et selon eux il n'est pas question de choix mais d'obligation.
- Les familles ont besoin d'être informées et rassurées quant au mode d'accueil libre.

Propositions, perspectives, actions concrètes :

Nous devons maintenir une réponse adaptée à chaque lieu.

On n'est pas organisateur d'activités pour enfants, on a un autre rôle, complémentaire à la famille et à l'école, un lieu d'apprentissage, notamment apprentissage à la démocratie.

On relève l'importance du premier accueil dans le cadre des maisons de quartier, qui est un moment symbolique très fort qui permet de favoriser la participation future des enfants.

Ce premier accueil pouvant prendre plusieurs formes dont la participation active au contrat tripartite (enfant, parent, institution) lors d'une inscription ou lors d'un premier contact plus informel. En effet, c'est la dimension particulière de cette première rencontre qui lui confère sa valeur permettant à l'enfant de se voir reconnu comme singulier mais débutant une aventure où le collectif a toute sa raison d'être. A l'opposé d'une démarche plus administrative gérée uniquement « par distance » entre les adultes.

Le rôle d'une maison de quartier et des animateurs socio-culturels est notamment :

- d'encourager la démocratie participative ;
- d'investir l'espace public au niveau de son quartier ;
- favoriser l'expression des individus et de faciliter les liens entre habitants et institutions politiques ;

Ceci afin d'améliorer l'autonomie et conditions de vie des habitants du quartier.

Sans oublier le rôle socio-éducatif des maisons de quartiers, complémentaire à celui de la famille de l'école et qui s'adresse aux enfants/ados/jeunes adultes.

(Se référer à la Déclaration pour l'animation socioculturelle et notamment sur le point III al. 1), 2) soit le noyau dur de l'animation socioculturelle avec comme caractéristiques principales la libre adhésion et la participation).

Remarques :

L'atelier a été libre dans ses choix de discussion, une problématique est apparue, il nous semble important de la faire connaître : on rencontre dans différents quartiers de plus en plus d'enfants, même très petits, moins de 5 ans, qui ne sont pas sous la surveillance d'adulte, comment aller à leur rencontre, que leur proposer ? Comment faire connaître nos activités à leurs parents ? Notre capacité d'accueil est limitée.

Anne Collin Chevalley, Déléguée par le groupe, animé par F.Colella

H.Louvier, S.Martin Christie, A.Thibaudeau, R.Thomet, P.Ferretti

Atelier Culture

« *Les États parties respectent et favorisent le droit de l'enfant à participer pleinement à la vie culturelle et artistique et encouragent l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles, dans des conditions d'égalité* » (art. 31 alinéa 2)

Comment l'accueil des Maisons de quartier permet-il de favoriser l'accessibilité à la culture et à la créativité ?

Participants : Isabelle Widmer Bisevac, Patrick Brunet, Marina Dzoni, Jean-Pierre Guye, Edmée Ihne, Pia Jarell, Astrid Maury, Kieran Pavel, Marco Rastaldi, Frédéric Vallat, Anaïs Venturi, Jean-Michel Haas.

Animation : Mathieu Menghini, ens. HETS

1. Définition de la culture et enjeux

Échanges et discussion en groupe

Identités culturelles : articulation entre l'*homo ludens* (Homme qui joue), l'*homo faber* (Homme qui fabrique) et l'*homo socius* (Homme social). Ensemble de codes dans lesquels un groupe se reconnaît.

Évocation de la monoculture américaine, modèle dominant qui tend à niveler la diversité culturelle.

La culture peut comporter des aspects artistiques mais aussi techniques (acquisition d'un savoir-faire).

La culture oscille entre la tradition (héritage du passé) et le dictat de l'institution qui confère et reconnaît le statut d'artiste, la légitimité de la culture subventionnée.

Quand on parle d'intégration culturelle, dans quelle perspective culturelle se place-t-on quand on est étranger à Genève ?

Introduction (Mathieu Menghini)

Il faut distinguer la culture (légitime), lettrée, issue des Beaux-Arts et les cultures (dimension anthropologique) qui relèvent non pas de l'ordre du Beau, mais d'une certaine manière d'*être au monde*, de l'*habiter*.

Culture < cultiver < auto développement de soi

L'exigence d'intégration culturelle : deux modes

La vision républicaine de la démocratie implique qu'il y a un *bien commun* légitime auquel il convient, par respect pour l'égalité, que chacun adhère. La **démocratisation culturelle** est ainsi envisagée sous l'angle d'une politique juste, qui permette à toute personne d'accéder aux biens culturels.

La vision libérale démocratique valorise l'addition de subjectivités, de façons d'être au monde.

La **démocratie culturelle** telle qu'elle est encouragée par les maisons de quartier pose l'individu et les groupes sociaux comme porteurs de sensibilités créatives singulières à favoriser (on parle aussi, dans le pompeux jargon technique, d'*enculturation*).

La division sociale du travail, à travers la spécialisation des activités des individus, a permis à la productivité de croître, mais à quel coût humain ? Cette spécialisation ne permet pas le développement plein de la personne, va à l'encontre de son épanouissement sensible et spirituel – valeur défendue par les Maisons de quartier.

2. Typologies des actions

Échanges et discussion en groupe

Droit à la culture : développer l'égalité culturelle.

Favoriser la créativité de chacun dans une dynamique de démocratie culturelle, qui à la fois pose l'égalité de l'accès à la culture et la reconnaissance d'une autre culture (différente de la culture légitime).

Pourquoi favoriser l'accès à la culture ? Que souhaite-t-on développer chez l'individu ?

L'exemple donné des créAteliers aux **Pâquis** qui recourent toutes sortes d'activités manuelles (dessin, peinture, modelage etc.) : ateliers hebdomadaires de 2 heures, lors desquels un-e enseignante transmet une technique. Il n'est pas rare que des parents, qui y ont inscrit leurs enfants, expriment leur reconnaissance et combien cet atelier favorise l'estime de soi de l'enfant, un meilleur comportement ainsi qu'une plus grande autonomie. Le besoin de reconnaissance par l'adulte est aussi important pour l'enfant qui crée (valorisation du *faire*).

Les créAteliers proposent également des actions hors murs dans le quartier avec des jeux de société mis à disposition, des activités ludiques sur la place de la Navigation. Peu importe le *medium* choisi, jeu, dessin etc., car tout ceci favorise les échanges entre les enfants, le contact entre adultes-enfants.

Dès septembre, les créAteliers proposeront un atelier parents-enfants pour les petits dès 2 ans le mercredi matin, dans l'idée de favoriser l'éveil plastique, la socialisation et l'intégration.

Autre exemple à la Maison de quartier de la **Jonction** : l'enseignement du théâtre renforce le rapport à l'autre (impact positif sur les interactions familiales) et le lien social.

Citées aussi les actions de médiation culturelle dans les musées pour les groupes d'enfants avec dispense d'informations spécifiques par les professionnels.

Au Chalet (espace créatif à **Champel**) : la culture c'est aussi au sens premier la culture des petites plantes, avec des moutons paissant dans le jardin biologique.

Cet enclos de verdure et de cultures au sein de la ville favorise les synergies entre les participants des ateliers et le voisinage.

Autre exemple donné de culture d'escargots au Square Monthoux.

→ « cultiver son jardin » ! (Voltaire, *Candide*)

Autre exemple : La culture (alternative ?) du *hip-hop* est un vecteur important pour la transmission du français. Apprendre à s'écarter du code de la langue, c'est en avoir conscience.

La culture est aussi liée à l'écriture, même si le cahier se verra peut-être un jour supplanté par des tablettes. La question se pose dans les écoles.

Maison de quartier **Chausse-Coq** : l'approche culturelle passe aussi par la compréhension des codes liés aux origines culturelles des enfants et à leur classe sociale.

La créativité passe aussi par la communication et l'échange, à travers la démarche d'expositions de travaux faits en atelier, en l'occurrence, ici, de photos réalisées dans le cadre de travaux de maturité ou – autre exemple cité – d'une exposition par le jardinier du quartier (dans un cadre hors de la culture légitime officielle).

La **pré-en-bulle** favorise la culture d'appartenance et d'identification au quartier des Grottes. C'est un processus de transmission et de permission de la transmission, avec la libre adhésion et la participation des gens du quartier, fédérés autour de projets de fêtes, de l'investissement de rues. Le travail s'effectue autour d'une synergie rassembleuse et positive, incluant 30 à 40 associations du quartier.

Frédéric Vallat, directeur du **département de la cohésion sociale et de la solidarité** : la Fase et le Service des écoles veulent développer des outils pour aller vers la grande culture, incluant toutes autres formes de culture, d'être-au-monde.

Développement d'activités extra-scolaires (sportives, créatrices).

Les angles d'approche pour la gestion des subventions culturelles prennent en considération les différents publics, les projets, l'accès à la culture, l'aspect créatif. Trouver des moyens auprès des collectivités publiques pour ménager des îlots pour être actifs dans les quartiers.

Projet de maison d'activités la **Villa Calandrini** pour offrir aux enfants et aux familles un lieu, pour éveiller la curiosité pour leur environnement, la culture des autres et donner des outils d'évaluation critique.

Pour ce dernier aspect, le projet « L'œuvre d'art, mon doudou et moi » du **Fonds d'art contemporain** est cité. Les enfants choisissent ensemble, dans l'espace du musée, une œuvre et jouent au critique.

Synthèse intermédiaire I (Mathieu Menghini)

La culture sous-tend à la fois la créativité, l'invention, le décentrement et la socialisation. La créativité sous-tend le développement d'activités en tous genres, libres et l'enseignement de techniques, l'acquisition de savoir-faire.

La démocratisation culturelle appelle à une ouverture et à entendre la culture au sens large, à penser le rapport au monde, aux autres et à la nature. Elle transmet des valeurs sujettes à délibération, des représentations sujettes à échanges.

L'éducation culturelle fait partie de ce processus. Plusieurs exemples ont été donnés : sorties au musée, maison de quartier hors ses murs à travers des jeux en plein air, accueil de spectacles, d'expos, apprentissage de codes, etc.

Important de préserver le tissu associatif, la culture de quartier mais aussi d'ouvrir à la culture d'autrui : autre quartier, autre pays, autre classe sociale.

Nouvelles actions

Explorer la piste des interactions parents-enfants

Récit de Mathieu Menghini (à l'époque où il était directeur de théâtre à Neuchâtel) sur des actions pour favoriser l'accès aux spectacles aux chômeurs, à travers des billets préférentiels à CHF 5.- et le constat que ces personnes affrontaient des obstacles symboliques et psychosociaux : ils se jugeaient *indignes* d'accéder à cette offre culturelle. Les barrières ont pu tomber au travers de spectacles pour le jeune public. Les adultes acceptant de faire ce pas quand il s'est agi d'accompagner leurs enfants et y trouvant un émouvant plaisir. À travers cette relation de la culture et de l'enfance, il y a réellement un potentiel de démocratisation sociale de la culture.

Cité en exemple par un autre intervenant, un spectacle joué à la **Traverse** (Maison de quartier des Pâquis) *Au bonheur des ogres* d'après Pennac et une réflexion qui a été menée en amont sur l'œuvre et tout particulièrement autour des rapports avec la famille.

Il est important aussi de préserver la gratuité d'accès à la culture. Cependant, l'action des Maisons de quartiers c'est aussi « se positionner dans le vivre » et pas forcément dans le strict accès à la culture comme *consommation culturelle*. « Vivre la culture » c'est partager, échanger sur, faire.

Il faut susciter l'intérêt et le plaisir de l'enfant, mais celui-ci doit pouvoir faire son propre choix.

La culture est aussi « objet de soi » et de son propre épanouissement, comme un art de « cultiver son jardin ». La philosophie du Beau s'est originellement fondée sur la contemplation de la nature comme perfection.

Les actions, c'est aussi donner aux adolescents des espaces ludiques pour eux. Autrefois les Maisons des jeunes jouaient le rôle d'espaces de retranchement, pour s'isoler des parents. La Ville de Genève met à disposition des locaux de répétitions pour faire de la musique à gestion accompagnée, des lieux pour explorer la culture numérique et informatique.

Le rôle de la médiation culturelle dans les institutions est aussi important pour faire venir ces publics, susciter des échanges et des rencontres, la maison de quartier pouvant jouer un rôle d'intermédiaire.

La jeunesse d'aujourd'hui est dominée par les images et la culture numérique, les réseaux sociaux. Se pose toujours la question de la forme, comment transmettre aux adolescents ?

Synthèse intermédiaire II (Mathieu Menghini)

Plusieurs théories sur le rapport de l'individu à la culture

La culture dominante n'est plus forcément celle des institutions d'art, mais probablement celle du commerce. Quelle attitude celle-ci doit-elle nous inspirer ? Pour Adorno, les industries culturelles aliènent l'individu, formatent son imaginaire dans une offre standardisée favorisant une adaptation a-critique à l'ordre social existant.

Pour Edgar Morin au contraire, il est possible de s'approprier critiqueusement l'offre des industries culturelles. Celle-ci, par ailleurs, se nourrit des différends sociaux.

La culture entretenue par les Maisons de quartier ne relève ni du cadre familial, ni du marché de l'art, ni même de l'institutionnel. Elles travaillent ce que l'on pourrait appeler une culture du *commun* : ni marchande, ni étatique.

Toutefois, pour se positionner consciemment dans l'espace social et permettre une communication entre les groupes sociaux et les générations, il convient d'aborder la culture d'autrui et, pour ce faire, de travailler les obstacles notamment symboliques et cognitifs dans l'accès à celle-ci. Il convient aussi d'interroger l'intérêt d'éventuelles représentations *universelles* ; la question des droits de l'enfant nous y incite.

3. Moyens et freins actuels

L'argent !

→ Pour les infrastructures urbaines : manque de bancs pour « les grillades du mardi ».

→ Pour les ateliers qui ne devraient pas être payants. Pour assurer leur financement, il faudrait trouver des sponsors.

→ Pour les institutions en manque de médiateurs/trices culturel-les. L'offre demeure coûteuse.

Interpeller les publics

Il faut une interface adaptée pour communiquer avec les adolescents : être présent sur *Facebook*, par ex. La culture des ados évolue vite, ce qui peut constituer un frein si on perd le fil de cette évolution.

Il faut penser que des compétences sensibles, sociales existent dans les Maisons de quartiers. Les articulations entre espaces, moyens et personnes sont à imaginer.

Pistes d'actions concrètes :

- l'accueil libre des enfants : contrat de confiance avec les parents.
- le choix des objectifs : Légitimer le besoin de garde des parents ? Permettre le vrai choix (certains enfants ne choisissent pas ; relève peut-être d'une démarche concertée auprès des parents) ?
- la qualité de l'accueil est importante : le processus d'inscription prend en compte les enfants considérés comme de réels partenaires. La notion de participation, de libre adhésion implique aussi de la part des Maisons de quartier des limites posées, le cadre défini d'un projet pédagogique.
- défense des valeurs d'intégration (pas dans le sens d'assimilation)
- intégration de toutes les dimensions de la personne (culturelles, sociales, religieuses)
- défense des valeurs de justice : veiller à combattre les inégalités, intégrer riches et pauvres.
- Le partenariat avec les parents est essentiel, de même que leur intégration dans le quartier.

Freins

- modes de subventionnement
- mieux organiser ou susciter cette mixité

Synthèse III (Mathieu Menghini)

- Cultiver au sein des MQ la sensibilité permettant l'échange confiant, fraternel avec les groupes sociaux dominés et/ou fragiles ;
- Que les MQ contribuent à faire entendre la parole des « acteurs à voix faibles » ;
- Penser les MQ comme *lieux d'articulation* entre les deux objectifs de la *démocratie* et de la *démocratisation* culturelles ;
- Permettre à l'enfance de rester ce moment où l'on *rôle la vie par l'imaginaire* dans l'ivresse des possibles.

Pour le compte-rendu, Astrid Maury, monitrice Maison de quartier des Asters

Relecture, Mathieu Menghini, Juin 2014

Composition du groupe :

Atelier Inégalités

L'accueil des enfants

Titre de l'atelier :

Comment l'accueil des Maisons de quartier favorise une politique de cohésion sociale fondée sur la lutte contre les inégalités ?

Responsables de la restitution :

Restitution orale : Magali Fasel et Antonin Queloz

Restitution écrite : Christian Jöhr

Participants : Veronika Barta, Magali Fasel, Antonin Queloz, Claude Bodmer, Yann Boggio, Géraldine Gilliland.

Présentation de la thématique :

(Observations, enjeux, exemples)

- Il est convenu par le groupe que le terme « inégalité » s'applique tant par rapport à des critères économiques, sociaux que culturels.
- Il est relevé que la possibilité d'agir des MQ/CL se situe sur un plan collectif à travers des actions/projets/prestations favorisant l'accueil du plus grand nombre qui visent la mixité sociale et permettent l'accès à ces dernières selon des principes d'équité.
- Les actions/projets/prestations favorisant l'accueil s'inscrivent dans une lutte contre les inégalités visent à reconnaître et valoriser les populations concernées.
- Les actions/projets/prestations favorisant l'accueil pouvant être mis en œuvre doivent se faire à travers des collaborations avec les associations et partenaires œuvrant dans le domaine de l'intégration notamment.

Contraintes identifiées :

(Contextuelles, structurelles, économiques ou socio-culturelles)

Les contraintes identifiées péjorant les actions/projets/prestations favorisant l'accueil sont :

- Difficultés parfois avec certains partenariats institutionnels (ex. écoles)
- Difficultés à sortir des murs des MQ/CL. « Aller vers » à la place de « faire venir »
- Pouvoir compter sur du personnel qualifié et sensibilisé à ces questions.
- Limite budgétaire des MQ/CL limitant parfois le développement d'actions/projets/prestations favorisant l'accueil.
- Comment « garantir » l'universalité des prestations ? (quota ? dédommagements financiers ?)

Propositions, perspectives, actions concrètes :
(quelles pistes ? quel projet commun ?)

- Développement des accueils libres dans toutes les MQ/CL.
- Augmentation des partenariats auprès d'entités comme Hospice général (p.ex. travail à St-Jean avec requérants)
- Amélioration des liens avec les COAET notamment en zone REP afin de compléter l'action des éducateurs scolaires, appui scolaire, etc.
- Multiplication des actions à l'extérieur des MQ/CL. Présence et développement d'actions/projets/prestations favorisant l'accueil là où se réunissent les personnes, les jeunes en particulier. Décentralisation de l'action.

Atelier Emancipation

Présentation de la thématique :

Introduction présenté par Yves Delessert.

Emancipation : rendre majeur quelqu'un. S'affranchir d'un lien, d'un état de dépendance, de manière individuelle ou collective.

Quelques questions : Comment on s'émancipe. Si on parle d'enfants, on peut devenir majeur avant l'heure ? Avec l'accord de qui ? Que signifie l'émancipation collective ?

Présentation de la thématique par le groupe de travail : Tensions et confrontation entre les besoins de prise en charge et l'objectif de l'animation socioculturelle de viser une émancipation collective.

Exemples concrets présentés :

- Certaines communautés n'inscrivent pas leurs enfants. L'utilisation de l'accueil libre peut être le résultat d'un non choix des parents.
- La participation à une activité en accueil libre nécessite de l'accord de l'enfant, qui est responsabilisé.
- Dans le projet pilote Preaubulle les deux modes se côtoient, l'accueil libre et la prise en charge par inscription (GIAP), ils peuvent être complémentaires. Les enfants inscrits et en accueil libre se retrouvent sur la même activité.
- La MQ de Saint Jean, propose un accueil par inscription de 4 à 7 ans qui est mélangé avec un accueil libre. La libre adhésion se travaille par la liberté d'inscription par le choix des activités.
- La présence des parents lors d'activités en accueil libre permet une adaptation et responsabilisation progressive de l'enfant (émancipation)
- Un animateur travaille l'émancipation par la responsabilisation de l'enfant face à ses choix, mais peu faciliter l'émancipation des parents. Travail de longue haleine.
- Certains parents lors de l'inscription aux CA manifestent peu d'intérêt sur ce qui est fait. On peut constater deux positions : confiance en la MdQ ou indifférence.
- Les normes d'encadrement à la FASE sont un élément clé pour faciliter l'émancipation de l'enfant. L'animation socioculturelle propose des outils. Mais il est nécessaire de bien communiquer ce qu'on fait et pourquoi.

Contraintes identifiées :

- Economique, qui détermine le type de prise en charge favorisé par les décisions politiques. Il y a une reconnaissance du besoin d'émancipation de l'enfant, mais qui est un besoin intangible, difficilement mesurable, et demande donc un effort d'explication.
- Il est de plus en plus difficile de faire des choix qui impliquent des prises de risque, surtout en ce qui concerne l'enfant. Pourtant toute pédagogie intéressante doit prendre de risques.
- Difficulté dans ce contexte d'expliquer et faire passer la notion d'émancipation collective.
- Difficulté, d'une manière générale de faire passer des objectifs à long terme, ce qui nous demande de faire un effort pour expliquer, expliciter ce qu'on fait.

Pistes d'action concrètes :

- La prise en charge par inscription et l'accueil libre sont complémentaires. On peut présenter des formules qui permettent le choix entre les deux.
- Il faut légitimer le besoin de garde, formulé par les parents, mais valoriser les différentes options, ne pas les mettre en opposition.
- Permettre un vrai choix aux parents et aux enfants. Le travail de l'animateur sur l'émancipation se fait en permanence durant l'activité d'animation proposée, dans chaque choix présenté, chaque fois qu'on favorise la responsabilisation des enfants mais aussi des parents.
- L'option d'accueil libre qui est proposée par les maisons de quartier doit être expliquée, on doit profiter de chaque occasion qu'on a de le faire, on doit la défendre. Défendre que le taux d'encadrement proposé permet d'assumer des risques qui permettent l'émancipation collective des enfants.

Participants : Agustin Guardiola, Christophe Mani, Didier Arnoux, Laurent Bachelet, Marie Bonhôte, Mapy Fleury, Isabelle Johner, Patricia Moret Clapini, Pascal Thurnerr, Pierre Varcher.